

PRIMATURE

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(PP-G N°010-2025)

Pingdwendé Gilbert OUEDRAOGO

Ouagadougou, le 19 mars 2025

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 19 mars 2025,
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 11 H 46 mn,
sous la présidence de
Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORE,
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA PRIMATURE

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination de Membres au Conseil de régulation de l’Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP).

L’adoption de ce décret permet la nomination de **deux (02) Membres** au Conseil de régulation de l’Autorité de régulation de la commande publique, conformément au décret n°2023-1276/PRES-TRANS/PM/MDICAPME du 5 octobre 2023 portant modalités de désignation des membres des organes des sociétés à capitaux publics, des établissements publics et des structures spécifiques.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L’ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil a adopté **trois (03) rapports**.

Le premier rapport est relatif à **un projet de décret** portant opérationnalisation de la fonction d’ordonnancement des dépenses du budget de l’Etat au sein des ministères et institutions.

Ce décret vise l’opérationnalisation de la structure en charge de la liquidation et de l’ordonnancement au sein des ministères et institutions. Il s’agit d’une étape importante dans la dévolution effective de la fonction d’ordonnancement aux présidents d’institution et ministres sectoriels.

L’adoption de ce décret permet un meilleur encadrement de la fonction d’ordonnancement des dépenses du budget de l’Etat et une plus grande efficacité de la gestion des ressources dans l’administration publique.

Le deuxième rapport est relatif aux tendances de l'économie du Burkina Faso en 2024 et les perspectives sur la période 2025-2027.

Pour l'année 2024, l'activité économique enregistre une bonne performance avec un renforcement de son rythme de croissance par rapport à 2023. En effet, la croissance économique s'est accélérée pour atteindre 5,1% en 2024 après 3,0% en 2023, en révision de +0,1 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'août 2024, où le taux de croissance était estimé à 5,0%. Cette légère révision à la hausse est en lien avec la forte progression de la valeur ajoutée du secteur primaire à la faveur des retombées de l'Initiative présidentielle dans le secteur agricole en dépit de la contreperformance de l'extraction d'or.

Le dynamisme d'ensemble de la croissance en 2024 est porté par les secteurs primaire (+2,5%) et tertiaire (+2,8%), le secteur secondaire se contractant de 0,2 point de pourcentage.

L'inflation pour l'ensemble de l'année 2024, en moyenne annuelle est projetée à 4,2%. Ce niveau est en lien avec les mesures prises par le Gouvernement et les effets du resserrement de la politique monétaire appliquée par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) depuis 2023.

Au titre des finances publiques, les recettes sont projetées en augmentation de 15,2% pour s'afficher à **3 105,0 milliards F CFA** soit 22,7% du Produit intérieur brut (PIB) après 2 694,8 milliards F CFA en 2023. Ainsi, le taux de pression fiscale serait de 19,2% en 2024 après 17,8% en 2023. Quant aux dépenses, elles progresseraient de 7,6% par rapport à 2023, pour se chiffrer à **3 795,9 milliards F CFA**, soit 27,7% du PIB.

Sur la période 2025-2027, il est attendu de bonnes perspectives pour l'économie burkinabè. En effet, sous les hypothèses d'une accalmie des tensions géostratégiques au niveau international et dans la sous-région ouest africaine, d'un bon ancrage de la Confédération des Etats du Sahel (AES), d'une amélioration de la situation sécuritaire et d'une pluviosité favorable, l'activité économique enregistrerait une croissance de 5,6% en 2025. Pour les années 2026 et 2027, l'activité économique afficherait des croissances respectives de 6,4% et 4,7%.

L'inflation en moyenne annuelle resterait maîtrisée à 1,5% sur l'ensemble de la période 2025-2027, sous les hypothèses d'une bonne campagne agricole, de l'amélioration de la situation sécuritaire nationale, de la poursuite des mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère et de l'atténuation des tensions géopolitiques.

L'adoption de ce rapport permet de disposer d'un profil actualisé sur les tendances de l'économie du Burkina Faso en 2024 et les perspectives sur la période 2025-2027.

Le troisième rapport est relatif à **un projet de décret** portant autorisation de perception de recettes relatives à certaines prestations du ministère de la Défense et des anciens combattants.

Les nouvelles prestations sont liées :

- à la fabrication, à l'assemblage et à la transformation d'armes de guerre, de leurs pièces, éléments, munitions et autres matériels connexes ;
- à la réparation d'armes de guerre, de leurs pièces, éléments, munitions et autres matériels connexes ;
- au commerce d'armes de guerre, de leurs pièces, éléments, munitions et autres matériels connexes ;

- au courtage d'armes de guerre, de leurs pièces, éléments, munitions et autres matériels connexes ;
- à la délivrance des formulaires de demande ou de renouvellement des pièces et autorisations relatives à la fabrication, l'assemblage, la transformation, la réparation et au courtage des armes de guerre, de leurs pièces, éléments, munitions et autres matériels connexes.

L'adoption de ce décret permet la perception de nouvelles recettes issues des prestations du ministère de la Défense et des anciens combattants, en vue de l'élargissement de sa part contributive au budget de l'Etat.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets** portant respectivement création d'emplois et nomination de Chercheurs au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) dans les emplois de Directeur de recherche et de Maître de recherche.

L'adoption de ces décrets permet la création de **soixante (60) emplois** de Chercheurs et la nomination de **trois (03) chercheurs** dans l'emploi de Directeur de recherche et de **vingt-quatre (24) chercheurs** dans l'emploi de Maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST).

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre de la Communication, de la culture, des arts et du tourisme a fait au Conseil **plusieurs communications** parmi lesquelles :

- **une communication** relative à la célébration de la 3^e édition du Mois du patrimoine burkinabè et de la 2^e édition de la Journée des coutumes et traditions (JCT).

Cette année, la célébration du Mois du patrimoine burkinabè sera concomitante de la Journée des coutumes et traditions.

Institué en 2023, le Mois du patrimoine couvre la période du 18 avril au 18 mai de chaque année. Il offre l'occasion au peuple burkinabè de célébrer son patrimoine culturel.

La 3^e édition du Mois du patrimoine est placée sous le thème « **Patrimoine culturel et développement économique** ».

L'innovation majeure de cette édition est le lancement d'un jeu de challenge shooting qui récompensera, à l'édition prochaine, les meilleures prises de vues sur des sites patrimoniaux ou des visuels qui promeuvent au mieux les objectifs poursuivis par cette initiative.

Quant à la Journée des coutumes et traditions (JCT) célébrée le 15 mai, elle concourt au renforcement de la laïcité de l'Etat en offrant aux adeptes du culte ancestral une occasion de valoriser le riche patrimoine culturel national.

Pour cette 2^e édition deux activités majeures sont prévues. Il s'agit de l'organisation d'une série d'ateliers d'information et de sensibilisation et de l'organisation au Musée national de journées dédiées aux communautés étrangères vivant au Burkina Faso. Il est également prévu dans chaque région administrative des journées dédiées aux communautés ethnoculturelles nationales.

- **une communication** relative à la tenue de la 28^e édition du concours « Prix Galian ».

Le concours « Prix Galian » est consacré à la promotion des productions dans les différents corps de métiers de la presse écrite, de l’audiovisuel et de la presse en ligne. Il vise à créer une saine émulation entre les professionnels des médias.

Pour l’édition 2025, le concours « Prix Galian » enregistre une innovation, celle de l’institution d’un « Galian d’or » qui récompense les candidats ayant remporté trois fois le « Prix Galian » dans le même genre.

La proclamation du palmarès est prévue le 13 juin 2025 à Ouagadougou.

- **une communication** relative à la tenue de la 18^e édition de la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO).

La 18^e édition de la FILO se tiendra du 25 au 30 novembre 2025 à Ouagadougou sous le thème « **Livre, identité culturelle et souveraineté nationale** ».

L’organisation de cette édition s’inscrit dans la vision stratégique de contribution du livre à la valorisation de notre identité culturelle et à l’affirmation de notre souveraineté.

Les innovations majeures de cette édition sont la hausse du nombre de Grands prix du Livre qui passe de six (06) à dix (10) et l’organisation des olympiades littéraires dans les Universités et Instituts supérieurs.

La FILO est une vitrine de promotion du livre et de la lecture publique, une tribune d’échanges et de partage d’expériences entre les acteurs et les professionnels de la filière du livre et un cadre de saine émulation entre les maillons de la chaîne du livre burkinabè.

II.2. Le ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des sceaux a fait au Conseil une communication relative à la tenue de la 3^e édition de la Journée nationale de protection des données à caractère personnel, prévue du 25 au 30 mars 2025.

Cette édition est placée sous le thème « *la protection des données à caractère personnel à l'ère de la digitalisation des procédures administratives : quelle contribution des acteurs de l'écosystème du numérique ?* ». Elle vise entre autres, à sensibiliser les acteurs publics et privés sur les enjeux liés à la protection des données à caractère personnel dans un environnement numérique en constante évolution et à renforcer la conformité des administrations et entreprises aux exigences légales en matière de traitement des données.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRIMATURE

Les personnes dont les noms suivent sont nommées Membres au Conseil de régulation de l’Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), pour un premier mandat de trois (03) ans :

Au titre de l’administration publique :

- Monsieur Adama **ZONGO, Mle 117 463 T**, Ingénieur en génie civil, représentant le ministère des Infrastructures et du désenclavement.

Au titre de la société civile :

- Monsieur Harouna **SINON**, Economiste, représentant le Réseau national de Lutte anti-corruption (REN-LAC).

B. AU TITRE DU MINISTERE DE L’ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITE

- Monsieur Bertrand **TOE, Mle 111 494 W**, Commissaire divisionnaire de police, catégorie 1, 3^e grade, 4^e échelon, est nommé Directeur de Cabinet ;
- Monsieur Saïdou **SANKARA, Mle 59 713 C**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 12^e échelon, est nommé Secrétaire général.

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L’ECONOMIE ET DES FINANCES

- Monsieur Honoré Patoinsâmba **ZIDA, Mle 104 304 X**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 10^e échelon, est nommé Chargé de mission ;
- Monsieur Mahamadou **BOKOUM, Mle 58 429 K**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 13^e échelon, est nommé Chargé de mission ;

- Madame Aïssata **OUEDRAOGO, Mle 59 638 L**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 11^e échelon, est nommée Chargé de mission ;
- Monsieur Maoloud **ZOUBGA, Mle 117 233 T**, Inspecteur des douanes, catégorie 1A, grade intermédiaire, 5^e échelon, est nommé Chargé de mission.

D. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Halidou **SAVADOGO, Mle 54 607 V**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 8^e échelon, est nommé Ministre Conseiller à la Mission permanente du Burkina Faso auprès des Nations unies à New York ;
- Monsieur Adama **KINDO, Mle 208 204 A**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 9^e échelon, est nommé Ministre Conseiller à l'Ambassade du Burkina Faso à Tripoli (Libye).

E. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

- Monsieur Ibrahim **TRAORE, Mle 113 377 F**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire divisionnaire, catégorie 1, 3^e échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Honoré Grégoire **KARAMBERY, Mle 92 574 D**, Inspecteur de sécurité pénitentiaire divisionnaire, catégorie 1, 4^e échelon, est nommé Chargé de mission ;
- Madame Emma Adélaïde **PARE/KI, Mle 130 426 U**, Magistrat, 1^{er} grade, 4^e échelon, est nommée Directrice de la justice juvénile ;

- Monsieur Règma **KABORE**, Mle 212 237 W, Conseiller en Droits humains, 1^{ère} classe, 8^e échelon, est nommé Directeur du centre d'information, d'écoute et d'orientation en Droits humains.

**F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans l'emploi de Directeur de recherche pour compter du 18 juillet 2024 au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST).

Pour le compte de l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) :

- Monsieur Lucien **OUEDRAOGO**, Mle 271 728 D, Maître de recherche en Géographie, est nommé Directeur de recherche en Géographie.

Pour le compte de l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS) :

- Monsieur Wendkouni Henri Gautier **OUEDRAOGO**, Mle 110 945 V, Maître de recherche en Bactériologie-Virologie, est nommé Directeur de recherche en Bactériologie-Virologie.

Pour le compte de l'Institut des sciences des sociétés (INSS) :

- Monsieur Roger **ZERBO**, Mle 117 304 H, Maître de recherche en Anthropologie et sociologie de la santé, est nommé Directeur de recherche en Anthropologie et sociologie de la santé.

Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans l'emploi de Maître de recherche pour compter du 18 juillet 2024 au Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST).

Pour le compte de l'Institut de l'environnement et de recherches agricoles (INERA) :

- Madame Pascaline **COULIBALY/LINGANI, Mle 271 708 G**, Chargé de recherche en Lettres et sciences humaines/Sociologie de l'environnement, est nommée Maître de recherche en Sociologie de l'environnement ;
Monsieur Abalo Itolou **KASSANKOGNO, Mle 334 037 E**, Chargé de recherche en Phytopathologie, est nommé Maître de recherche en Phytopathologie ;
- Monsieur Adama **SANOU, Mle 249 830 Z**, Chargé de recherche en Malherbologie, est nommé Maître de recherche en Malherbologie ;
- Monsieur Lassina **SANOU, Mle 249 819 B**, Chargé de recherche en Biologie et Ecologie végétales, est nommé Maître de recherche en Biologie et Ecologie végétales ;
- Monsieur Adama **TRAORE, Mle 392 917 P**, Chargé de recherche en Sciences du sol, est nommé Maître de recherche en Sciences du sol ;
- Monsieur Farid **TRAORE, Mle 392 916 S**, Chargé de recherche en Sciences et gestion de l'environnement, est nommé Maître de recherche en Sciences et gestion de l'environnement ;
- Monsieur Issaka **ZIDA, Mle 225 877 C**, Chargé de recherche en Entomologie/Protection des végétaux, est nommé Maître de recherche en Entomologie.

Pour le compte de l'Institut de recherche en sciences de la santé (IRSS) :

- Madame Missida Blandine **OUEDRAOGO/BILA, Mle 271 614 C**, Chargé de recherche en Lettres et sciences humaines : Anthropologie de la santé, genre, est nommée Maître de recherche en Anthropologie et sociologie de la santé ;
- Monsieur Toussaint **ROUAMBA, Mle 259 779 X**, Chargé de recherche en Santé publique option Epidémiologie, est nommé Maître de recherche en Santé publique option Epidémiologie ;
- Madame Rainatou **SONDE/BOLY, Mle 249 874 J**, Chargé de recherche en Pharmacologie, est nommée Maître de recherche en Pharmacologie-Biochimie ;
- Monsieur Mathieu **NITIEMA, Mle 249 877 B**, Chargé de recherche en Pharmacologie-Biochimie, est nommé Maître de recherche en Pharmacologie-Biochimie ;
- Madame Tegwinde Rebeca **COMPAORE, Mle 334 046 S**, Chargé de recherche en Biochimie/Biologie Moléculaire/Microbiologie, est nommée Maître de recherche en Biochimie/Biologie Moléculaire/Microbiologie.

Pour le compte de l'Institut de recherche en sciences appliquées et technologies (IRSAT) :

- Monsieur Geoffroy Romaric **BAYILI, Mle 118 954 A**, Chargé de recherche en Biochimie-Microbiologie, est nommé Maître de recherche en Biochimie-Microbiologie ;
- Monsieur Oumarou **TRAORE, Mle 225 881 M**, Chargé de recherche en Phytopathologie, est nommé Maître de recherche en Phytopathologie ;
- Monsieur Yacouba **YIRA, Mle 207 946 N**, Chargé de recherche en Hydrologie, Hydrogéologie, est nommé Maître de recherche en Hydrologie, Hydrogéologie.

Pour le compte de l'Institut des sciences des sociétés (INSS) :

- Madame Zouanso **SOULAMA/COULIBALY, Mle 52 133 E**, Chargé de recherche en Sciences de l'éducation, est nommée Maître de recherche en Sciences de l'éducation ;
- Madame Asséta **DIALLO, Mle 258 266 F**, Chargé de recherche en Linguistique descriptive, est nommée Maître de recherche en Linguistique descriptive ;
- Monsieur Sourbar Justin Wenceslas **HIEN, Mle 258 261 C**, Chargé de recherche en Histoire économique et sociale, est nommé Maître de recherche en Histoire économique et sociale ;
- Monsieur Amado **KABORE, Mle 226 312 Y**, Chargé de recherche en Histoire sociale (Ecole/Education/Formation), est nommé Maître de recherche en Histoire sociale (Ecole/Education/Formation) ;
- Monsieur Félix **OUEDRAOGO, Mle 238 343 F**, Chargé de recherche en Sociologie du développement, est nommé Maître de recherche en Sociologie du développement ;
- Madame Palingwindé Inès Zoé Lydia **TAPSOBA/ROUAMBA, Mle 241 739 Y**, Chargé de recherche en Sociologie, est nommée Maître de recherche en Sociologie ;
- Monsieur Issa **SOMBIE, Mle 334 038 R**, Chargé de recherche en Sociologie-Anthropologie de la santé, est nommé Maître de recherche en Anthropologie et Sociologie de la santé ;
- Monsieur Daouda **TRAORE, Mle 54 437 K**, Chargé de recherche en Sciences du langage/Linguistique, est nommé Maître de recherche en Sciences du langage/Linguistique ;
- Monsieur Lassané **YAMEOGO, Mle 78 080 V**, Chargé de recherche en Sciences de l'information et de la communication, est nommé Maître de recherche en Sciences de l'information et de la communication.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Monsieur Salif **DERRA, Mle 204 068 S**, Inspecteur de l'environnement, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement des Balé ;
- Monsieur Guirsoun Brice Moctar **ZOURE, Mle 358 785 B**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Bam ;
- Monsieur Kiswendsida Rodrigue **LEGMA, Mle 365 965 P**, Technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement des Banwa ;
- Madame Juliette **IDO, Mle 358 691 L**, Ingénieur des travaux du génie rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommée Directrice provinciale de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Bazèga ;
- Monsieur Aristide **LEAMA, Mle 289 064 R**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de la Bougouriba ;
- Monsieur Souhaïb **KABORE, Mle 315 226 A**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Boulkiemdé ;
- Madame Maïmouna **YAMPA, Mle 228 380 H**, Inspecteur de l'environnement, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommée Directrice provinciale de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de la Comoé ;
- Monsieur Joseph **OUARO, Mle 358 689 S**, Ingénieur des travaux du génie rural, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Ganzourgou ;

- Monsieur Djingri **NATAMA, Mle 51 902 E**, Technicien supérieur en thermo-énergie, 1^{ère} classe, 16^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de la Gnagna ;
- Monsieur Désiré **SARE, Mle 365 944 E**, Technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Gourma ;
- Monsieur Adama **BELE, Mle 264 661 F**, Inspecteur de l'environnement, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Houet ;
- Madame Djamilatou **OUELOGO, Mle 289 063 E**, Ingénieur en génie civil, 1^{ère} classe, 5^e échelon, est nommée Directrice provinciale de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Kadiogo ;
- Monsieur Mathieu **OUEDRAOGO, Mle 314 963 S**, Ingénieur des travaux du génie rural, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Kéné Dougou ;
- Monsieur Wendinkonté Damien **KABORE, Mle 322 725 A**, Technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de la Komondjari ;
- Monsieur Zoumana Amed Serge **TRAORE, Mle 314 985 X**, Ingénieur des travaux du génie rural, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de la Kompienga ;
- Monsieur Steve Isai **BATIENON, Mle 373 639 W**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de la Kossi ;

- Monsieur Germain **MONE, Mle 322 668 H**, Ingénieur des travaux du génie rural, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Koulpélogo ;
- Monsieur Abdel Aziz **MAIGA, Mle 314 972 V**, Ingénieur des travaux du génie rural, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Kouritenga ;
- Monsieur Hamado **OUEDRAOGO, Mle 231 655 Y**, Technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Kourwéogo ;
- Monsieur Ousmana **OUEDRAOGO, Mle 358 688 R**, Ingénieur des travaux du génie rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de la Léraba ;
- Monsieur Kounso Ismaïla **TRAORE, Mle 267 676 S**, Inspecteur de l'environnement, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Mouhoun ;
- Monsieur Ibrahim **OUEDRAOGO, Mle 365 974 X**, Technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Nahouri ;
- Monsieur Issa **NIKIEMA, Mle 365 933 J**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Namentenga ;
- Monsieur Roger **SIMPORE, Mle 366 007 X**, Technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Nayala ;

- Monsieur Mohamed **TRAORE, Mle 314 974 S**, Ingénieur des travaux du génie rural, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Nounbiel ;
- Monsieur Etienne **OUEDRAOGO, Mle 278 183 M**, Inspecteur de l'environnement, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de l'Oubritenga ;
- Monsieur Idrissa **KABORE, Mle 365 994 A**, Technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de l'Oudalan ;
- Monsieur Ignace **NEBIE, Mle 216 283 P**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 9^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Passoré ;
- Monsieur Henri **KIEMTORE, Mle 222 195 H**, Inspecteur de l'environnement, 1^{ère} classe, 6^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Poni ;
- Monsieur Nombié **SOMA, Mle 366 247 L**, Technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Sanguié ;
- Monsieur Fabrice Florentin Saraka **KONDE, Mle 379 544 J**, Ingénieur du génie rural, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de la Sissili ;
- Monsieur Ibrahim **CONSEIGA, Mle 379 539 F**, Technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement de la Tapoa ;

- Monsieur Ali **KABRE, Mle 358 700 P**, Ingénieur des travaux du génie rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Tuy ;
- Monsieur Laneko Issouf **ZOU, Mle 365 948 Y**, Technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Yagha ;
- Monsieur Yapo **DA, Mle 228 418 E**, Inspecteur de l'environnement, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Yatenga ;
- Monsieur Adama **OUEDRAOGO, Mle 358 695 D**, Ingénieur des travaux du génie rural, 1^{ère} classe, 3^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Ziro ;
- Monsieur Pegdwindé Frank Rodrigue **NEBIE, Mle 314 978 K**, Ingénieur des travaux du génie rural, 1^{ère} classe, 4^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Zondoma ;
- Monsieur Mohamadi **KOANDA, Mle 213 853 M**, Inspecteur de l'environnement, 1^{ère} classe, 2^e échelon, est nommé Directeur provincial de l'eau et de l'assainissement de l'environnement du Zoundwéogo.

H. AU TITRE DU MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

- Monsieur Joseph **POODA, Mle 46 434 B**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 12^e échelon, est nommé Inspecteur technique des services.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs aux Conseils d'administration :

- du Bureau national des sols (BUNASOLS), de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS), de FASO GUULGO et de FASO KOSAM au titre du ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques ;
- des Centres hospitaliers régionaux de Dédougou (CHR-DDG), de Fada N'Gourma (CHR-FG), de Gaoua (CHR-G), de Tenkodogo (CHR-TNK), de Koudougou (CHR-KDG) et de l'Agence de gestion des soins de santé primaires (AGSP) au titre du ministère de la Santé ;
- de la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX) au titre du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat ;
- de la Société des mines de Sanbrado (SOMISA) SA, des sociétés minières KIAKA SA et OUARE MINING COMPANY SA au titre du ministère de l'Energie, des mines et des carrières ;
- de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) au titre du ministère des Sports, de la jeunesse et de l'emploi.

Le Conseil a également procédé à la nomination de Présidents aux Conseils d'administration du Centre hospitalier régional de Koudougou (CHR-KDG), de l'Agence de gestion des soins de santé primaires (AGSP) et de la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX).

A. MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Le Conseil a adopté **cinq (05) décrets.**

Le premier décret renouvelle le mandat de Monsieur Djibril **ZOUNGRANA, Mle 510 080 A**, Ingénieur en environnement minier, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Energie, des mines et des carrières au Conseil d'administration du Bureau national des sols (BUNASOLS) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le deuxième décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'eau et de l'assainissement :

- Madame Gertrude **COULIBALY/YAMEOGO, Mle 46 076 E**, Inspecteur des eaux et forêts.

Au titre du ministère de l'Economie et des finances :

- Monsieur Jean Baptiste **OUEDRAOGO, Mle 47 687 P**, Administrateur des services financiers.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LE PERSONNEL DE LA SONAGESS

- Monsieur Wendiatta **SAWADOGO, Mle 427 842**, Comptable.

Le troisième décret renouvelle le mandat de Monsieur Gomsida **OUEDRAOGO, Mle 75 404 M**, Ingénieur en génie civil, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère des Infrastructures et du désenclavement au Conseil d'administration de la Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le quatrième décret nomme Monsieur Modou **DANGO, Mle 200 556 J**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat au Conseil d'administration de la Société FASO GUULGO pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le cinquième décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de FASO KOSAM pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques :

- Monsieur Arouna **OUEDRAOGO, Mle 334 277 U**, Ingénieur d'élevage et de santé animale.

Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

- Monsieur Philippe **BAYEN, Mle 257 234 E**, Enseignant-chercheur.

B. MINISTERE DE LA SANTE

Le Conseil a adopté **neuf (09) décrets**.

Le premier décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Dédougou (CHR-DDG) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère de la Santé :

- Monsieur Adama **OUATTARA, Mle 231 441 C**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA DELEGATION SPECIALE REGIONALE DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

- Monsieur Souleymane **NAKANABO, Mle 105 193 M**, Administrateur civil.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA COMMISSION MEDICALE D'ETABLISSEMENT

- Monsieur Wendpuié Daniel **ZOUNGRANA, Mle 273 173 T**, Médecin spécialiste en stomatologie et chirurgie maxillo-faciale.

Le deuxième décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Fada N'Gourma (CHR-FG) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA DELEGATION SPECIALE REGIONALE DE L'EST

- Monsieur Yempabou Noël **COMBARY**, **Mle 41 832 P**, Attaché d'administration scolaire et universitaire.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ASSOCIATIONS DES MALADES

- Monsieur Ernest **NATAMA**, Secrétaire exécutif de l'association Todi Yaba de Fada N'Gourma.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES TRAVAILLEURS DU CHR-FG

- Monsieur Adama **SOMDAKOUMA**, **Mle 84 145 D**, Attaché de santé en chirurgie.

Le troisième décret renouvelle le mandat de Monsieur Adama **FOFANA**, **Mle 46 918 J**, Conseiller de santé, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Santé au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Fada N'Gourma (CHR-FG) pour une dernière période de trois (03) ans.

Le quatrième décret nomme Monsieur Akpiéritiza **DABIRE**, Animateur PA2, Administrateur représentant la délégation spéciale régionale du Sud-Ouest au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Gaoua (CHR-G) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le cinquième décret nomme les personnes ci-après, Administrateurs au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Tenkodogo (CHR-TNK) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du ministère de la Santé :

- Madame Watinoma Aïcha Sidwaogo Eveline **OUATTARA/KABORE**,
Mle 202 617 V, Economiste.

Au titre du ministère de l'Economie et des finances :

- Monsieur Ambèterfa Nicolas **SOME**, **Mle 53 637 D**, Inspecteur des impôts.

Au titre du ministère de l'Action humanitaire et de la solidarité nationale :

- Monsieur Réléoindé Silvain **ZOUNGRANA**, **Mle 81 952 B**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants.

Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale :

- Monsieur Issa **OUEDRAOGO**, **Mle 216 826 K**, Inspecteur du travail.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA COMMISSION MEDICALE D'ETABLISSEMENT

- Monsieur Daniel **ZEMBA**, **Mle 245 611 X**, Médecin spécialiste en médecine interne.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES TRAVAILLEURS DU CHR-TNK

- Monsieur Abdoulaye **OUEDRAOGO**, **Mle 41 190 E**, Attaché de santé en chirurgie.

Le sixième décret nomme Monsieur Mohamed Karl-Anicet **KPODA, Mle 224 387 W**, Médecin de santé publique, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Santé au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Koudougou (CHR-KDG) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le septième décret nomme Monsieur Mohamed Karl-Anicet **KPODA, Mle 224 387 W**, Médecin de santé publique, Président du Conseil d'administration du Centre hospitalier régional de Koudougou (CHR-KDG) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le huitième décret nomme Monsieur Arzouma **OUEDRAOGO, Mle 46 932 T**, Médecin, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Santé au Conseil d'administration de l'Agence nationale des soins de santé primaires (AGSP) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le neuvième décret nomme Monsieur Arzouma **OUEDRAOGO, Mle 46 932 T**, Médecin, Président du Conseil d'administration de l'Agence nationale des soins de santé primaires (AGSP) pour un premier mandat de trois (03) ans.

C. MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret nomme Monsieur Alassane **OUEDRAOGO, Mle 111 319 H**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat au Conseil d'administration de la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Oumarou BARRO.

Le second décret nomme Monsieur Alassane **OUEDRAOGO, Mle 111 319 H**, Conseiller des affaires économiques, Président du Conseil d'administration de la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Oumarou BARRO.

D. MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Le Conseil a adopté **trois (03) décrets**.

Le premier décret renouvelle le mandat de Madame Talato Eliane **DJIGUEMDE/OUEDRAOGO, Mle 47 698 P**, Inspecteur des impôts, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Economie et des finances au Conseil d'administration de la Société des mines de Sanbrado (SOMISA) SA pour une dernière période de trois (03) ans.

Le deuxième décret nomme Monsieur Ernest **KABORE, Mle 91 269 A**, Inspecteur du trésor, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Economie et des finances au Conseil d'administration de la Société minière KIAKA SA pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le troisième décret nomme Monsieur Eric Wilfrid Yirin **ZOURE, Mle 111 344 H**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de l'Economie et des finances au Conseil d'administration de la Société minière OUARE MINING COMPANY SA pour un premier mandat de trois (03) ans.

E. MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination de Madame Maïmouna **PARE/HEMA, Mle 30 96 (ANPE)**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, Administrateur représentant le personnel au Conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) pour un premier mandat de trois (03) ans.



www.sig.gov.bf

Le Porte-parole du Gouvernement,



Pingwendé Gilbert OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon